

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE
Ernest OUANDIE
Abel KINGUE

Ruben UM NYOBE
Afana OSSENDE
Monseigneur Albert NDONGMO

CRIMES POLITIQUES et CRIMES ÉCONOMIQUES

**du système néocolonial criminel corrompu de
Paul BIYA avec main basse destructrice sur les
richesses et la prospérité nationales.**

**Une émission exceptionnelle de la radio française
France Inter : « Interception » du dimanche 29 mars
2009, intitulée « l'Empire noir de Vincent
BOLLORE au Cameroun », consacrée au pillage
et au détournement que pratique le couple criminel,
Chantal et Paul BIYA.**

L'enquête continue !

RAPPEL

- Appel au secours du peuple camerounais ! Le Cameroun, toujours le Cameroun, encore le Cameroun ! Le 14 décembre 2008.

http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_cpress241.pdf

- Lettre à Monsieur Marc MUTSAARS, Directeur de SOCAPALM, le 29 décembre 2008. http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_mail87.pdf

Le 29 mars 2009

SECRETARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN France
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE

Ernest OUANDIE

Abel KINGUE

Ruben UM NYOBE

Afana OSSENDE

Monseigneur Albert NDONGMO

COMMUNIQUÉ de PRESSE

APPEL au SECOURS du PEUPLE CAMEROUNAIS de plus en plus terrorisé et meurtri par le régime tortionnaire du criminel assassin PAUL BIYA!

**Le CAMEROUN, TOUJOURS le CAMEROUN,
ENCORE le CAMEROUN !**

La VIOLENCE, les CRIMES,
la BRUTALITÉ,
la PERSÉCUTION, les ARRESTATIONS
MASSIVES et les TRACASSERIES policières
et militaires font rage au Cameroun sur les
travailleurs, la jeunesse, les défenseurs des
Droits de l'Homme et des Libertés, les
prêtres, les hommes d'église et des religions,
etc..., en lutte contre la corruption,
la mal gouvernance, les vols et les viols,
que pratique atrocement le régime
sanguinaire criminel de Paul BIYA.

SECRÉTARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN France

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org

COMMUNIQUÉ de PRESSE

APPEL au SECOURS du PEUPLE CAMEROUNAIS
de plus en plus terrorisé et meurtri par le régime tortionnaire
du criminel assassin PAUL BIYA!

Le CAMEROUN, TOUJOURS le CAMEROUN, ENCORE le CAMEROUN !

La VIOLENCE, les CRIMES, la BRUTALITÉ,
la PERSÉCUTION, les ARRESTATIONS MASSIVES et les
TRACASSERIES policières et militaires font rage au Cameroun sur
les travailleurs, la jeunesse, les défenseurs des Droits de l'Homme
et des Libertés, les prêtres, les hommes d'église et des religions,
etc..., en lutte contre la corruption,
la mal gouvernance, les vols et les viols, que pratique atrocement le
régime sanguinaire criminel de Paul BIYA.

La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, aux côtés des populations
endeuillées, réitère son interpellation de l'opinion publique et appelle toutes les forces du
progrès démocratique à s'unir pour libérer le Cameroun du système tortionnaire sanguinaire
de Paul BIYA en vue de proclamer un gouvernement de salut public libérateur du Cameroun
néocolonisé, pour que Paul BIYA aille se reposer auprès de la tombe de sa principale victime,
le fossoyeur Ahmadou AHIDJO, mort en exil et enterré au Sénégal.

La lutte du peuple martyr continue et la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme
se porte partie civile pour les réparations dues à toutes les victimes.

Pour la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme,
Professeur Kapet de BANA.

Le 11 décembre 2008

- Destinataires

- Gouvernement du Cameroun
- Union Africaine
- Gouvernements africains
- Nations Unies
- UNESCO
- Gouvernements européens
- Union Européenne
- Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies
- PNUD
- OMS
- **Organisations de défense des Droits de l'Homme :**
 - Amnesty International
 - Union Interafricaine des Droits de l'Homme (U.I.D.H.)
 - Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (A.C.A.T.)
 - Human Rights Watch (H.R.W.)
 - Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (L.I.C.R.A.)
- Et autres intéressés.

SECRETARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org

Les médias eux-mêmes s'en font l'écho et ne sont pas épargnés parmi les victimes.

CAMEROUN – SEMAINE DE VIOLENCE

Le gouvernement réprime toute expression populaire dans le sang

Yaoundé : Bernard Njonga arrêté par la police

Le président de l'AcDic a passé la nuit au commissariat central N°1 en compagnie de cinq de ses membres qui voulaient manifester à leur siège hier.

Parfait Tabapsi

Bernard Njonga, le président de l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (AcDic) n'oubliera pas de si tôt la journée d'hier, mercredi 10 décembre 2008. Journée au cours de laquelle il a été interpellé par les agents du Groupement mobile d'intervention (Gmi) alors qu'il s'apprêtait à faire un sit-in en son siège de Yaoundé. Une interpellation suivie d'une arrestation avec quelques-uns de ses collaborateurs et membres et qui les aura mené au commissariat central N°1 de Yaoundé. Où il doit certainement se remémorer la journée passée hier, histoire sans doute de trouver les motifs qui auraient concouru à son arrestation.

Car avant ce moment fatidique de 10h 20, il n'aura pas fait l'économie de ses efforts en vue de calmer la foule de paysans accouru de tous les recoins du pays suite à l'appel de son Ong à manifester sur le détournement de deux milliards du projet maïs "par des Gics fantômes". Une foule au milieu de laquelle on pouvait reconnaître les membres de l'Association de défense des intérêts des étudiants du Cameroun (Addec) venu offrir leur solidarité à cette revendication finalement citoyenne.

Dès les premières heures de cette journée où l'on célébrait partout sur l'étendue de la planète le 60^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, de nombreux leaders paysans avaient pris d'assaut les alentours de la bâtisse de l'AcDic sis en face du Lion's club à la "Rue Ceper" au quartier Elig-Essono à Yaoundé. Dans la foule, les esprits étaient calmes même si d'aucuns s'impatientaient de voir enfin "les choses commencer à l'heure prévue", c'est-à-dire 7h30. L'un d'eux lâchait même à notre micro "je suis venu de l'Ouest pour apporter ma contribution à cette lutte. Nous manifestons pour sauver notre agriculture, marquer notre ras-le-bol à propos des détournements des financements accordés aux Gics fictifs, demander que ces financements aillent là où ils devraient aller, aviser les fonctionnaires véreux de leur responsabilité..."

Un confrère blanc

De contribution, il était question pour ces leaders de se joindre à l'AcDic afin de porter le message de cette dernière qui était un "appel à la manifestation citoyenne contre les détournements et la corruption au Minader (Ministère de l'Agriculture et du développement rural Ndlr) et contre la crise du maïs". Une crise qui puise sa source dans le fait que "depuis 2006, on n'autorise plus les importations de découpe de poulets congelés au Cameroun. Et les producteurs, grands comme petits, qui avaient abandonné leurs fermes ont repris le chemin des poulaillers (...) Mieux encore, les pouvoirs publics ont accordé deux fois des subventions aux éleveurs : 1,2 milliards et 41 millions de Fcfa pour les soutenir et les encourager à satisfaire la demande sur les marchés en qualité et en quantité, surtout pendant les fêtes de fin d'année".

Et pour donner plus de profondeur à leurs messages de soutien, ils ont recouru aux pancartes. Où ils prennent en grippe les fonctionnaires du Minader ; où ils réclament plus de transparence et d'équité. Ils lui demandent aussi de stopper la distraction des fonds. Bref, sur ces pancartes, ils écrivent que "les fonctionnaires bouffent et les paysans étouffent." Des pancartes qui, en ce début de matinée, ont été confinées dans le garage de l'enceinte de l'Accdic où les rayons de soleil leur donnent plus d'éclat. En attendant le début de la manifestation donc, ils déambulent dans l'environnement immédiat comme des écoliers qui attendent le coup de sifflet qui sonnera l'hallali de la récréation.

Cela dure jusqu'à neuf heures lorsque le président Njonga ressort de son bureau flanqué des commissaires du central N°1. Ils y étaient depuis au moins un quart d'heure, à l'abri des regards. Que s'y sont-ils dit ? Impossible de le savoir. Toujours est-il qu'après les avoir raccompagné à leurs voitures situées en contrebas et de l'autre côté de cette voie qui conduit à la direction de la police, M. Njonga peut confier à la presse : "je crois que chacun est là pour faire son travail. Au cours de nos entretiens, je leur ai expliqué le bien fondé de notre manifestation qui se veut pacifique. Il nous a seulement été recommandé de ne pas franchir la voie publique." Sur l'interdiction de la manifestation, il sera plus laconique, disant que "l'interdiction est écrite et, pour l'instant, je n'ai rien reçu comme document de la part des autorités."

Il n'en dira alors pas plus. Convaincu sans doute de ce que la manifestation doit avoir lieu puisqu'il faut "sauver les acquis de la campagne contre les poulets congelés importés, soutenir les producteurs, demander la mise en œuvre du renforcement des programmes de recherche à l'Irad (Institut des recherches agricoles pour le développement, Ndlr) sur les variétés de maïs, créer les centres de promotion de la maïsiculture dans les autres régions, accorder les subventions et les primes directes à la production".

Quelques minutes après, la foule grossie est priée par Bernard Njonga, à travers un mégaphone, de rejoindre l'intérieur de l'Accdic. Ici, la foule prend place en silence pendant que celui-ci continue de parlementer avec les agents des forces de l'ordre visiblement déterminés à empêcher toute manifestation. Des éclats de voix sans conséquence fusent même. Entre temps, une haie de policiers est formée et bloque l'entrée qui mène au quartier. Quelques habitants du coin seront surpris de subir les questions des agents qui insistent pour savoir s'ils viennent pour la manifestation. Mais tout se passe plutôt dans le calme, même si la tension semble perceptible de part et d'autre. Comme on peut le voir avec cette commissaire de police qui s'agite inlassablement pour faire passer des ordres qui ne varient pas : "tous les manifestants doivent regagner l'intérieur", vocifère-t-elle à l'endroit de ses obligés et même des curieux accourus.

Au passage, le reporter de Mutations est sommé de déguerpir des lieux par celle-là qui prétend lui enseigner les cours de journalisme, surtout en ce qui concerne la couverture des événements programmés. Malgré la témérité de ce dernier, elle n'en démord pas. Demandant à ses agents de faire place nette. Pourtant, un confrère de couleur blanche, camera au poing, filme sans être inquiet le moins du monde. On apprendra plus tard qu'il s'agissait d'un journaliste de la chaîne européenne Euronews.

Chants, colère et arrestations

Dans le ciel, le soleil brille de plus belle, même si la température est encore supportable. On en est là lorsqu'un camion du Gmi arrive pour se garer près les locaux du Lion's club situé à quelques pas du lieu des manifestations. Déversant une vingtaine de policiers casqués qui rejoint le contingent de la même taille présent depuis les aurores. Ils sont tous armés de matraques. Déjà, les manifestants ont pris place sur la route pentue qui passe devant l'AcDic. On entend des chants dont les paroles sont inintelligibles de loin. Une fanfare s'emploie pendant que les pancartes sont brandies. Il est 10h 20 et l'on craint déjà le pire. Tant des invectives et de petites échauffourées sont en train de naître entre les manifestants et les policiers. La colère monte. Les agents du Gmi s'avancent vers la foule en chants et l'irréparable survient.

Echanges de parole entre les deux camps et une rixe naît. Bernard Njonga est pris à partie et à la ceinture par les policiers qui le traînent vers leur camion. En descendant, deux, peut-être trois, policiers se retrouvent par terre. Le leader associatif est secoué ainsi que l'un de ses collaborateurs. La route traversée, il lui est demandé de "monter dans le camion". Déjà, d'autres collaborateurs arrivent à la hauteur de la voiture. Et dans une brutalité inqualifiable, Théophile Nono, ingénieur agronome et leader paysan basé à Bafoussam, est frappé au niveau du crâne par une matraque. Le sang lui gicle de la tête et il se renverse sur la chaussée, en proie aux douleurs qui lui arrachent des cris. Un autre leader paysan arrêté et qui a déjà pris place dans le camion connaît un sort similaire. Malgré ses plaintes en vue d'être autorisé à aller se faire soigner, Franklin Mowha venu de Baganté essuiera un échec.

Dans les minutes qui suivent, le camion se met en position départ, avec à son bord ses occupants de départ et neuf manifestants. Direction le commissariat central n°1. Dans l'espace aussi, le reste des manifestants qui chantaient bruyamment a été dispersé et s'est disséminé dans le quartier.

Les pancartes sont confisquées sans autre forme de procès. La circulation a aussi repris normalement. Mais les policiers continuent d'occuper les lieux. Au cas où... Trois quarts d'heure plus tard, Franklin Mowha sera autorisé à suivre des soins et rejoindra Théophile Nono à la "Clinique du docteur Ze Meka" en contrebas du siège de l'AcDic. Où il découvrira que son compagnon a déjà été suturé à la tête et a retrouvé ses esprits malgré les filets de sang qui lui embuent encore le visage. Il lui donnera par la même occasion les nouvelles de M. Njonga et des compagnons qui continuent d'être détenus. On apprendra tard le soir que deux autres manifestants ont été libérés. Et que M. Njonga a été enfermé avec cinq autres camarades dans une cellule du commissariat central N°1. Où ils méditent sur la conduite à tenir au cours de la visite de l'ambassadeur des Etats-Unis que des sources concordantes annoncent pour ce matin.

Quotidienmutations 11 Dec 2008

Le gouvernement mâte une manif contre les détourneurs...

Deux blessés graves. Bernard Njonga, Joseph Marie Eloundou et une dizaine de membres de l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (AcDic) arrêtés. Ils voulaient manifester contre la corruption et les détournements qui appauvrissent le Cameroun.

Il est onze heures et sept minutes ce 10 décembre 2008, quand le camion de patrouille de la police de couleur sombre, avec à son bord une centaine de policiers du

Gmi lourdement armés prend la direction de la délégation générale à la Sûreté nationale emportant les pancartes de protestation (saisies au siège de l'AcDic). Un autre véhicule de marque Toyota appartenant au commissariat du 1er arrondissement reste immobile à l'entrée du siège de l'AcDic. Trois policiers sont assis à l'intérieur. Autour du véhicule, des policiers en tenue jouent les sentinelles. 11h17 min, une autre Toyota Hiace s'immobilise à quelque cinquante mètres de la première. Celle-là appartient au commissariat central n°2. Deux officiers de police jaillissent de ce cheval de fer. Impossible d'accéder au siège de l'AcDic ou d'en sortir. Un homme soucieux d'obtenir un service dans un bureau en face du Lion's club plaide inutilement pour obtenir le laissez-passer. « Personne n'entre, personne ne sort », lance un policier quelque peu excité. Discrètement se forment quelques attroupements autour de cette place de la rue Ceper.

Que s'est-il réellement passé ? Ce matin du 10 décembre, l'AcDic a voulu se retrouver à son siège pour manifester sur place contre les détournements qui ont plongé le Cameroun dans sa situation actuelle. Au petit matin, à 6h30 min précisément, la première vague de manifestants était déjà arrivée au siège de l'AcDic. C'est à cette heure là justement que la première troupe de policiers arrive. Elle rode avec un air inquisiteur à l'entrée. Entre temps, d'autres manifestants arrivent et ne peuvent pas accéder au siège de l'AcDic, en raison de la résistance des premiers venus. Puis arrivent une demi-heure plus tard des renforts. Ce sont des policiers du Gmi en tenue de combat (casques anti-émeute, et matraques à la main). A ce moment précis, la tension monte. Bernard Njonga s'active pour maintenir la discipline du côté des manifestants. « S'il vous plaît, soyons disciplinés, il ne faudrait pas que la faute vienne de nous ! », lance-t-il. Mais, les cadres supérieurs de la police présents sur les lieux sont comme pressés par quelque chose.

Subitement, ces hommes armés de matraques vont demander aux manifestants à l'intérieur du siège de l'AcDic de sortir. Ils veulent interpellé Bernard Njonga. Quelques membres de l'AcDic tentent de résister. C'est alors que la police leur saute dessus et tape dans tous les sens. Bilan : 2 blessés graves sont transportés à la clinique du Dr Meka à 200 mètres des lieux. Le service des urgences de la clinique signale 8 points de suture sur la tête de Nono Théophile et une ouverture du crâne de Mowha Franklin (tous membres de l'AcDic) dont le corps complètement couvert de sang. Lesdits coups leurs sont assenés sur la tête pendant qu'ils essayent de monter à bord du véhicule de la police suite à leur interpellation. Bernard Njonga et huit autres personnes sont également arrêtés par la police. Ils seront ensuite entendus puis gardés dans les cellules du commissariat central n°1. Au moment où nous mettions sous presses, quelques-uns parmi eux, dont Jean Baptiste Ketchateng, journaliste à Mutations, Isaac Difakoué, Joseph Marie Eloundou, Christian Penda Ekoka, Armand Okol, ... avaient été libérés.

Liste des personnes interpellées
Bernard Njonga, président de l'AcDic
Isaac Difakoué, vice-président de l'AcDic
Joseph Marie Eloundou, leader société civile
Jean Baptiste Ketchaken, journaliste Mutations
Armand Okol, journaliste Vision IV
Christian Penda Ekoka
Un journaliste belge, envoyé spécial d'Euro News
Et deux (02) autres membres de l'AcDic non encore identifiés

*Par Pierre Marie DJONGO
Le Messenger 11-12-2008*

Tabassés et embastillés pour avoir dénoncé des détournements...

Hier, 10 décembre 2008, le monde entier célébrait la journée internationale des droits de l'Homme. Au même moment, Bernard Njonga, le président de l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (AcDic) et ses camarades manifestaient devant le siège de leur association. Les mains nues, ils brandissent juste des pancartes pour dénoncer les détournements des subventions dans la filière maïs au Cameroun. C'est alors qu'ils sont surpris par une cinquantaine de policiers anti-émeutes lourdement armés. Ces derniers foncent sur eux, après une tentative d'exfiltration de leur leader. Violentes empoignades, puis une dizaine de manifestants embarqués dans le camion du Gmi arrivé quelques minutes plus tôt. Sur le carreau, deux blessés graves.

La manif pacifique tourne ainsi au vinaigre, suite à une enquête récemment menée par l'AcDic sur les causes de la crise actuelle du maïs au Cameroun. Dans cette étude publiée le 3 décembre dernier à Yaoundé, l'AcDic découvre que plus de 1,2 milliards de Fcfa ont été détournés depuis 2006 au ministère de l'Agriculture et du développement rural (Minader). Cela à travers des subventions directes accordées à des Groupes d'initiative commune fictifs, créés de toutes pièces par des fonctionnaires véreux tapis au Minader. Bien plus, 60 tracteurs de marque Sonalika gracieusement offerts au Cameroun en 2006 par l'Inde ne sont pas tous parvenus aux agriculteurs, principaux bénéficiaires. Ministres et assimilés s'en tirent avec 32 tracteurs qui, deux ans après leur réception, sont encore sous des bâches, inutilisés. Or, il était question de les faire exploiter dans les plantations pour tester leur adaptabilité au sol camerounais.

La société indienne, Tractors International Limited qui les fabrique, envisageait l'installation d'une usine de montage de ces tracteurs au Cameroun, afin d'en vulgariser l'usage. A ce jour, elle attend toujours le rapport réel d'exploitation et d'évaluation de la performance de ces engins, pour la plupart terrés dans les villas de campagne de ces ministres. Certains parmi ces bénéficiaires d'un autre genre sont même en prison... pour détournement de fonds. L'AcDic a voulu dire non à ces détournements déshonorants pour nos ministres. Une pratique qui tue l'économie camerounaise qui aurait pu profiter de cette délocalisation, avec en prime un transfert de compétences. Au Mali où la société indienne est installée par exemple depuis 2006, son usine produit 8 tracteurs par jour, pour le plus grand bonheur des planteurs. Au Bénin, la répartition des soixante tracteurs a profité aux agriculteurs.

Au Cameroun, les bidasses s'en sont donc mêlés, visiblement sous ordre de certains hauts placés, en possession de tracteurs détournés. Avant cela, l'AcDic avait connu l'interdiction successive de sa conférence de presse et d'un dîner parlementaire les 3 et 9 décembre dernier à Yaoundé, par le sous-préfet de Yaoundé III, Locko Motassi Martin. Cette rude répression intervient alors que le Cameroun se joint à la communauté internationale pour commémorer, hier, la journée internationale des droits de l'homme, couplée au soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme signée le 10 avril 1948. Hier, Josué Manuel Barroso, le président de la Commission européenne, déclarait à juste titre qu'il restait frappé par cette Déclaration qui affirmait courageusement, au lendemain de la seconde guerre mondiale, que « la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine » et « leurs droits égaux et inaliénables » constituaient le fondement de la liberté, de la justice et de la paix. Soixante ans plus tard, Josué Manuel Barroso constate, l'air déçu que, compte tenu de « la situation très préoccupante des droits de l'homme dans de nombreux pays, cette déclaration garde toute sa pertinence ». Le Cameroun ne fait pas exception.

*Par Marie-Noëlle GUICHI
Le Messenger 11-12-2008*

A CAUSE DU PM

La police tabasse des prêtres

Le passage du Premier ministre à Douala cause des dégâts collatéraux. Les deux hommes de Dieu ont passé près de 7 heures en garde à vue au commissariat du 1er arrondissement, une sorte d'autodafé policière.

L'abbé Bienvenue Kilama et l'aumônier diocésain des jeunes (cathédrale Saints-Pierre-et-Paul) Gustave Mohomye se souviendront probablement encore longtemps de la journée du 8 décembre 2008. Selon des informations concordantes, après avoir été copieusement tabassés par des flics, les deux hommes de Dieu ont été embastillés dans les cellules du commissariat du 1er arrondissement de Douala où ils ont passé près de 7 heures en garde à vue (de 15h à 23h) en compagnie d'hommes peu recommandables se recrutant parmi les hors-la-loi. Les deux prêtres en gardent encore des séquelles physiques à l'instar de ces blessures et autres contusions que des témoins oculaires attribuent au sévère traitement qui leur a été réservé par des policiers en furie.

A en croire une source introduite, les policiers ne sont pas contents de malmenier Bienvenue Kilama et Gustave Mohomye. « L'un d'eux a retenu le portable de l'abbé Gustave », dénonce cette source. Après quelques 7 heures de ce séjour aussi mouvementé que douloureux, les deux prêtres ont été élargis dit-on, tantôt sur intervention du Cardinal Christian Tumi qui était en partance pour Yaoundé au moment de l'incident – il y était encore au moment où le reporter du Messenger s'est rendu à l'archidiocèse hier mardi –, tantôt sur ordre express du commissaire central n°1.

Selon des informations concordantes, tout est parti d'une « incompréhension ». Sortant d'une messe d'ordination vers 15 heures lundi 8 décembre, l'abbé Bienvenue Kilama se heurte à un cordon de sécurité interdisant toute circulation sur le pont Joss. Motif, le passage imminent du Premier ministre, Ephraïm Inoni, de retour d'un week-end dans son village. Invoquant sa sollicitation à présider une autre célébration, l'homme de Dieu tente, à en croire des sources policières, de forcer le passage. Le ton monte rapidement entre lui et les deux femmes flics dont le commissaire du 1er arrondissement en personne. Sur ces entrefaites, arrive Gustave Mohomye qui essaie d'intervenir et c'est l'escalade. Appelés en renforts par leur patronne, les policiers ne font pas de détails et foncent dans le tas, rouent les deux prêtres de coups et les embarquent manu militari pour une garde à vue en cellule.

Apaisement

24 heures après cet incident, les différents protagonistes enfourchent la trompette de l'apaisement. Jointe hier au téléphone par Le Messenger, le commissaire du 1er arrondissement minimise l'affaire : « Les gens pensent qu'on bloque la route pour un simple plaisir. Nous, on obéit aux ordres, et il en va de la sécurité de tous. » Des sources proches des victimes de cette voie de fait ne disent pas autre chose. A l'archidiocèse de Douala, l'on ne souhaite pas commenter cet épisode. « Je ne peux rien vous dire pour l'instant. Nous attendons le retour du cardinal [il est à Yaoundé, ndlr] pour aviser », élude l'un des prêtres. Toutefois, une source introduite à la procure de l'archidiocèse de Douala n'absout pas totalement la responsabilité des deux prélats. « Au-delà de la brutalité de la réaction totalement inadéquate avec la cause, l'incident aurait peut-être pu être évité si les deux abbés portaient leurs soutanes... » Mais une autre source soutient « qu'il [l'abbé Bienvenue Kilama, ndlr] s'est présenté comme prêtre, mais cela n'a pas empêché ses bourreaux de le tabasser ». Ce à quoi le commissaire répond : « Il n'a pas voulu comprendre au départ, mais après, il s'est excusé et tout est rentré dans l'ordre »

Par Frédéric BOUNGOU
Le Messenger, 10-12-2008

http://www.africanindependent.com/cam_violence_gorvmnt_repression_acdi_c121108.html

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE	Ruben UM NYOBE
Ernest OUANDIE	Afana OSSENDE
Abel KINGUE	Monseigneur Albert NDONGMO

A Monsieur Marc MUTSAARS,
Directeur de SOCAPALM,
socapalm@socapalm.com

Le 29 décembre 2008.

Monsieur le Directeur,

Nous avons reçu de la part de Mademoiselle T. Ndjeutcha un document concernant les violations graves qui sévissent dans le monde agricole de votre région.

Nous considérons qu'une telle situation est particulièrement grave concernant les populations camerounaises dans leurs activités quotidiennes.

En effet, si cette région ne se libère pas de ces exactions, le risque de guerre civile va continuer à activer le mécontentement populaire.

C'est ainsi que nous vous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que les conséquences de cette situation n'aillent pas plus loin.

Pour la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme,
Professeur Kapet de BANA.

P.S. Ci-après copie du message électronique de Mademoiselle T. Ndjeutcha reçu le 25 décembre 2008.

Copie de la lettre adressée à :

1) Mademoiselle T. Ndjeutcha
2) OS_CIVILE -Organe de la Société Civile- Une Association Camerounaise des Droits de l'Homme légalisée sous Réc. No. 009/RDA/K23/BAPP
BP 03 Kousseri, Cameroun Tél:(237)715.35.31
e-mail:os_civile@yahoo.fr
Antennes: Yaoundé, tél:993.39.63 Douala, tél:906.78.11

3) Observatoire des Droits de l'Homme :
Autorisation n° 088/RRDJ/J06/BASC
Siège Social : Yaoundé- Cameroun
Résolution de l'ONU n° E/CN.4/RES/2000/61 du 26/4/2000
Tél. +237.74.69.86.90 / 77.17.01.59/ 99.16.17.07
Email : hsf@livenet.ch

SECRETARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org

----- Original Message -----

From: angeh72@yahoo.fr

To: africa@smol.org

Sent: Thursday, December 25, 2008 1:53 AM

Subject: Appel à l'aide

Bonjour compatriote,

Je vous écris au sujet de mon père qui est victime d'une discrimination raciale dans son propre pays, le Cameroun.

En effet, mon père est cadre dans une société agricole appelée SOCAPALM depuis 27 ans; en 2005, cette société a été privatisée et reprise par un groupe belge et depuis lors, elle ne cesse de licencier des nationaux afin de mettre des expatriés à leur place. Jusqu'à ce vendredi 12 Décembre 2008 où il reçoit un appel du directeur financier pour une rencontre le lundi 15 Décembre 2008 à 9H. Au cours de cette rencontre, le directeur financier lui apprend que "le conseil d'administration a décidé de rendre les unités autonomes et par conséquent de remplacer tous les chefs d'unités noirs par les expatriés de type européen et pour cela, vous êtes amené à démissionner de votre poste de chef d'unité. Vous pouvez repartir, nous allons vous appeler quand nous aurons préparé votre petite enveloppe". Devant cette nouvelle macabre et scandalisante, et grâce aux conseils des membres de la famille, mon père décide de les saisir par écrit pour dénoncer ce licenciement discriminatoire et leur demande une prime de reconversion étant donné qu'il lui restait encore 60 mois pour la retraite, proposition que le directeur financier a rejeté et ne cesse de le harceler tous les jours pour venir signer sa démission.

Face à cette discrimination, je me remets à votre sagesse pour la conduite à tenir face à mon combat de défendre les droits de mon père car pendant que les pays occidentaux trouvent des solutions pour réduire le racisme en proposant l'égalité des chances dans tous les postes de travail et à tous les niveaux, mon père, lui, subit cette discrimination dans son pays.

Certes que je suis une étudiante de 23 ans, je sais que avec votre aide, nous pouvons gagner ce combat, qui est de rétablir les droits sociaux de nos parents et frères au Cameroun,
Cordialement

N.B. Je souhaiterais avoir des contacts téléphoniques de la ligue des droits de l'Homme au Cameroun et de tous les médias luttant contre tout genre de discrimination et d'abus dans le monde; sans oublier quelques personnalités concernées.

T. Ndjoutcha